

**DECRET N° 2003-422 DU 23 OCTOBRE 2003**

Portant nomination de conseillers techniques  
et des directeurs centraux au Ministère de  
l'Enseignement Technique et de la Formation  
Professionnelle.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2001-336 du 28 août 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 24 septembre 2003 ;

**DECRETE :**

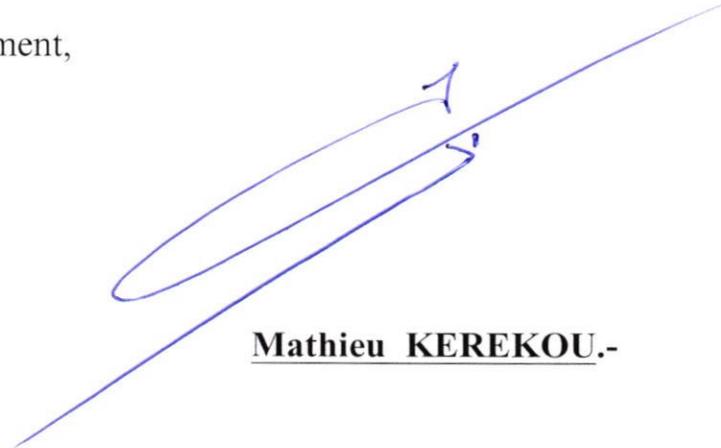
**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommées Conseillers Techniques et Directeurs Centraux au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, les personnes dont les noms suivent :

- Conseiller Technique au secteur  
industriel et commercial : Monsieur Alphonse Codjo QUENUM
- Conseiller Technique au secteur  
formation professionnelle : Monsieur Vital Yaovi MIDAHUEN
- Directeur de l'Inspection et de la  
vérification interne : Monsieur Antoine AVIKPO
- Directeur de la Programmation  
et de la Prospective : Monsieur Samuel Romain AKPO
- Directeur de l'Inspection pédagogique  
et de l'innovation technique : Monsieur Martial H.AHOUDJINOU
- Directeur de la Formation et de la  
qualification professionnelle : Monsieur Gilbert KAKPOSSA
- Directeur des examens et concours : Monsieur René Mathias AKAKPO

**Article 2 :** Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 23 octobre 2003

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.-**

.../...

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,

Le Ministre de l'Enseignement  
Technique et de la Formation  
Professionnelle,

Grégoire LAOUROU.-

Léa D. AHOUGBENOU HOUNKPE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MFE  
4 METFP 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-  
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA  
3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 06 JO 1.